

Trente logements modulaires pour étudiants s'installent en zone villas

Des studios modulaires et provisoires ont été montés au chemin des Corbillettes, le temps que l'on érige de grands immeubles

Des logements modulaires, démontables à souhait, pour loger des étudiants, tout cela en pleine zone villas. C'est la nouvelle formule proposée dès la rentrée par l'Université de Genève. Une trentaine de jeunes en profiteront.

L'idée de ces studios provisoires émane de la Fondation pour le logement bon marché (FPLC), le bras armé de l'Etat en matière d'achats de terrains. Celle-ci a acquis récemment une parcelle au



Le bâtiment est constitué de trente modules autonomes, disposés les uns à côté des autres et empilés sur deux étages. PIERRE ABENSUR

chemin des Corbillettes, dans la grande zone villas entre Balaxert et le Grand-Saconnex. «Il y avait une villa inhabitable, rappelle Damien Clerc, secrétaire général à la FPLC. En attendant d'y construire des immeubles, nous avons eu l'idée d'y installer des logements pour étudiants.»

Le bâtiment est en fait constitué de trente modules autonomes, disposés les uns à côté des autres et empilés sur deux étages. Chacune de ces unités représente un studio. Ces éléments ont été fabriqués par une société catalane et transportés par camions. Une fois montés, un revêtement de façade en bois a été posé.

Les studios offrent un espace

avec lit et bureau, une petite cuisine ainsi qu'une salle de bains. Une buanderie ainsi qu'une salle commune complètent le dispositif.

Le tout a été loué à l'Université pour la somme de 165 000 francs par année. Celle-ci les relouera aux étudiants pour un prix oscillant entre 600 et 650 francs. Pour ce prix, ils sont meublés et les charges sont comprises. «Ces trente studios complètent notre offre de 630 logements et sont les bienvenus étant donné la pénurie de logements pour étudiants», explique Marco Girani, chef du Service des bâtiments de l'Université.

La FPLC a acquis ces modules pour 2,7 millions de francs, à la

suite d'un appel d'offres. Ils devraient rester aux Corbillettes une bonne demi-douzaine d'années, le temps que le secteur soit planifié pour y réaliser des immeubles. Ces studios seront ensuite déplacés dans d'autres secteurs.

Leur installation n'a fait l'objet d'aucun recours. Des habitants se sont toutefois manifestés hier lors du bouquet de chantier. L'un d'eux se plaint de la proximité des studios, dont une coursive plonge sur son jardin. Leurs dispositions et dimensions respectent toutefois les normes en vigueur. «Nous allons dresser une palissade plantée afin de protéger ces voisins», rassure un architecte de la FPLC.

Christian Bernet